



Tutelle mineur 17 ans et demi

Par **Vince05-1**, le **04/06/2020** à **21:58**

Bonjour,

Mon fils a 17 ans et demi, il sera majeur mi-décembre 2020, il a perdu son papa en 2013.

Son papa lui a laissé plus de 200000€ de titres financiers que j'ai placé en banque dans divers comptes...

A ce jour, après obtention de son baccalauréat, il doit rentrer en école supérieure...j'aurais besoin de savoir comment faire pour qu'il puisse bénéficier d'un peu de cet argent pour le loyer de son appartement et le financement de ses études et de ses frais ?

Et savoir quelle démarche faire en décembre pour qu'il puisse récupérer son héritage ?

Merci

Par **Visiteur**, le **04/06/2020** à **23:45**

Bonjour

Il faut adresser une demande au juge des tutelles, qui l'accordera certainement vu l'objectif pour l'enfant et la proximité de sa majorité.